

Ce que disent les épargnants...



Maëlle, épargnante à la SIDI

« En épargnant dans des placements solidaires, je contribue à la progression de l'inclusion sociale ; je permets à des personnes exclues des voies financières

classiques d'obtenir des prêts pour leurs projets, leurs vies, et potentiellement contribuer à leur survie. »

La SIDI est une société d'investissement solidaire qui soutient des entreprises sociales dans les pays en développement.



Antoine, épargnant à Solifap

« Épargner solidaire c'est avoir l'esprit tranquille : au pire, on récupère son argent et au mieux, on peut récupérer des intérêts. C'est une façon simple

de contribuer. Ça sert à soi-même et aux autres. Ce sont des investissements sur le long terme qui apportent des avantages fiscaux. Il ne faut pas hésiter ! »

Solifap est une foncière solidaire qui lutte contre le mal-logement.

Comment devenir épargnant solidaire ?

Épargner solidaire, c'est facile et accessible à tous, quel que soit votre budget !

Chez votre banque ou assureur : Choisissez un produit d'épargne solidaire (livret, assurance-vie) pour soutenir des projets à impact social.

Via votre entreprise : Investissez via un fonds solidaire dans votre PEE ou PERCOL.

Actionnaire solidaire : Prenez des parts de capital dans une entreprise solidaire labellisée.

Pour plus d'informations sur les produits disponibles et leurs avantages fiscaux, rendez-vous sur notre site.

finance-fair.org

Donnez du sens à votre épargne

Rejoignez les épargnants solidaires et faites de votre épargne un levier de changement.

finance-fair.org



Et si votre épargne contribuait à un monde meilleur ?



Investissez dans des projets qui changent des vies. Choisissez l'épargne solidaire labellisée Finansol.

fair. Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler



Crédits photos, de gauche à droite : Villages Vivants, Adie / Mathieu Cugnot, Terre de Liens / Sandrine Mulas, Toby Madden pour Action contre la Faim.



Le label Finansol :
25 ans d'expertise
au service de la
finance à impact
social




Votre épargne, un moteur de changement

La finance solidaire, c'est un circuit de financement où un citoyen **donne du sens à son épargne**.

En choisissant un produit d'épargne solidaire, **vous participez au financement de projets qui font du bien** à la société et à la planète.

C'est une épargne qui ne se contente pas de fructifier, elle agit pour un monde meilleur.

 *Ci-dessus, de gauche à droite : L'Hostel Quartier Libre, installé dans le Vercors et accompagné par Villages Vivants ; Grâce à l'Adie, Anne est engagée dans la promotion des métiers d'arts de sa région, la Meuse ; L'acquisition du terrain par Terre de Liens pérennise le projet de la Durette, une ferme expérimentale agroécologique à Avignon ; Une mère et son enfant dans un centre de santé financé par Action contre la Faim, au Mali.*


Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne **solidaire**.

Il peut être attribué à plusieurs types de produits financiers :

- Produit bancaire : livret, compte à terme, compte-courant, ...
- Contrat d'assurance-vie
- Organisme de Placement Collectif (OPC)
- Titre de dettes : obligation, bon de trésorerie, ...
- Titre d'entreprise solidaire à impact social et environnemental : part de capital, part sociale, titre participatif, ...

Plus de 100 établissements bancaires ou entreprises sociales proposent des produits labellisés Finansol. **Découvrez la liste complète grâce à ce QR code** ou sur notre site www.finance-fair.org.



 **Le label Finansol est attribué à des produits** et non à une association, une entreprise ou un établissement financier dans son ensemble. Le capital investi n'est pas garanti.

Une activité à impact social, qu'est-ce que c'est ?

C'est une entreprise, une association ou une coopérative qui agit pour un développement durable et inclusif, en France et à l'international, dans le but d'avoir un **impact social et environnemental** pour la société.

Une activité à impact social, peut, par exemple, s'exercer dans...



L'accès au logement social



L'accès à l'emploi



Les activités environnementales d'utilité sociale



La réduction des inégalités



L'entrepreneuriat social dans les pays en développement



L'accès aux transports

Pourquoi choisir un produit labellisé Finansol ?

> Impact social et environnemental

Le produit d'épargne labellisé doit financer des activités à impact social ou permettre de partager au moins 25 % des intérêts sous forme de don.

> Transparence

Pour obtenir la labellisation, l'établissement doit informer clairement l'épargnant sur l'utilisation des fonds, le rendement, et les risques.

> Indépendance

Le comité du label, composé d'experts indépendants, examine et contrôle chaque année le respect des critères du label pour garantir sa transparence et son indépendance.

> Cohérence

En choisissant de donner du sens à leur épargne, les épargnants attendent une cohérence globale des produits labellisés Finansol. L'ensemble des actifs d'un produit, même ceux en dehors de la poche solidaire, doivent être gérés selon une approche de finance durable (respect des critères de l'Investissement Socialement Responsable, intégration des critères Environnemental, Social et de Gouvernance).

Par ailleurs, l'établissement proposant le produit s'engage à le développer et à le promouvoir.

Enfin, les frais de gestion du produit doivent être raisonnables, dans l'intérêt de l'épargnant.